

AVIS

Il est porté à la connaissance de la population que le Conseil Communal est convoqué en séance publique à la salle des mariages, Place communale, 9 à 4218 Couthuin, le jeudi 5 mai 2022 à 19 H 30'.

ORDRE DU JOUR :

En séance publique :

1. Compte de la Fabrique d'église de Héron pour l'exercice 2021 - Approbation.
2. Compte de la Fabrique d'église de Lavoir pour l'exercice 2021 - Approbation.
3. Compte de la Fabrique d'église de Surlemez pour l'exercice 2021- Approbation.
4. Compte de la Fabrique d'église de Couthuin pour l'exercice 2021- Approbation.
5. Approbation des comptes 2021 et du rapport d'activités 2021 de la Régie communale autonome de Héron.
6. Plan communal de mobilité – Règlement complémentaire de circulation routière – Rue des Brûlées – Dispositif surélevé – Sens de priorité.
7. Plan communal de mobilité – Règlement complémentaire de circulation routière – Rue d'Envoz - Dispositif surélevé - Marquage de zones d'évitement et sens de priorité.
8. Plan communal de mobilité – Approbation du cahier des charges relatif à la création d'un ralentisseur rue des Brûlées et rue d'Envoz – Conditions et mode de passation du marché.
9. Plan communal de mobilité – Règlement complémentaire de circulation routière – Rue Saint-Martin - Sens de priorité –.
10. Plan communal de mobilité – Règlement complémentaire de circulation routière – Rue Vanal - Sens de priorité.
11. Financement de dépenses extraordinaires (budget 2022) au moyen d'emprunts – Règlement de consultation – Approbation.
12. Demande du Chef de corps de la police Hesbaye-Ouest auprès du Conseil communal afin d'obtenir une autorisation préalable de principe pour installer et utiliser une caméra fixe (A.N.P.R.) dans un lieu ouvert.
13. CPAS – Démission de Madame LAKAYE Ludivine de ses fonctions de conseillère de l'Action sociale.
14. CPAS – Election de plein droit d'un conseiller de l'Action sociale présenté par la Liste du Bourgmestre en remplacement de Madame LAKAYE Ludivine, démissionnaire.
15. Assemblée générale ordinaire de RESA S.A, le 25 mai 2022 – Approbation de l'ordre du jour.
16. Communication du procès-verbal de vérification de l'encaisse de la Directrice financière.

A huis clos :

17. Diverses nominations dans l'enseignement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

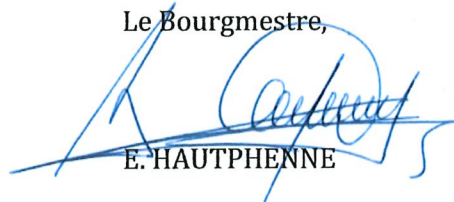
La Directrice générale,



C. BOLLY

Par le Collège,

Le Bourgmestre,



E. HAUTPHENNE